


Cfdt

SYNDICALISME HEBDO

CHIMIE ENERGIE

CAOUTCHOUC • CHIMIE • INDUSTRIES ÉLECTRIQUES ET GAZIÈRES • PAPIER-CARTON • PÉTROLE • PHARMACIE • PLASTURGIE • VERRE

EDITO

UNE AGROCHIMIE RESPONSABLE ET DURABLE


ENQUÊTE
 SUR LES SUPPORTS
 DE COMMUNICATION
 DE LA FCE-CFDT

Merci de participer :)

<https://goo.gl/18MgJH>

SOMMAIRE

1 PÉTROLE :

Rencontre syndicale au terminal méthanier de Dunkerque

2 INTERNATIONAL :

La situation au Brésil s'invite au COMEX d'IndustriALL Global Union

3 CDF DES 28 ET 29 MAI 2019 :

Débat de situation générale

• SYNDICALISME HEBDO

DU 6 JUIN 2019 /
 DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
 FRÉDÉRIC SÈVE /
 N° CPPAP 0422 S 05551 /
 IMPRIMERIE WAGRAM EDITIONS
 8 RUE SALVADOR ALLENDE / 95870 BEZONS

• L'HEBDO DE LA FCE

47-49, AVENUE SIMON BOLIVAR /
 75950 PARIS CEDEX 19 /
 TEL. : 01 56 41 53 00 /
 CRÉDITS PHOTOS : FCE-CFDT

Dans le cadre de la RGPD, la FCE-CFDT s'engage sur tous ses supports de respecter les données personnelles de ses adhérents et sur la transparence de leur utilisation. Pour toutes informations, vous pouvez contacter le responsable au sein du secteur communication via communication@fce.cfdt.fr.



Vous pouvez retrouver et télécharger les articles de l'hebdo sur Internet, site FCE : www.fce.cfdt.fr e-mail : fce@fce.cfdt.fr

PAGES SPÉCIALES À SYNDICALISME HEBDO
 n° 3688 > 6 juin 2019

Le glyphosate est un herbicide total foliaire systémique, c'est-à-dire non sélectif, absorbé par les feuilles et à action généralisée. Il a été découvert dans les années cinquante. Il est breveté, fabriqué et commercialisé à partir de 1974, sous la marque Roundup, par la multinationale américaine Monsanto, passée, aujourd'hui sous pavillon allemand lors de son rachat par Bayer. Depuis 2000, son brevet est du domaine public. Il est le désherbant le plus utilisé dans le monde, avec 720 000 tonnes vendues par an. Il entre dans la composition de 750 produits, fabriqués par 90 entreprises agrochimiques. Son succès repose sur, un faible coût financier (2€/litre) pour une rentabilité économique imbattable, une bonne efficacité et une grande facilité d'utilisation.

Le 20 mars 2015, il est classé comme «cancérogène probable pour l'homme» par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC). Depuis, l'agence de sécurité alimentaire européenne (Efsa), a

estimé « qu'il n'y a pas de lien de causalité entre l'exposition au glyphosate et le développement de cancer chez les humains ». En 2017, pour l'Agence européenne des produits chimiques (Echa), il n'est pas cancérogène, mutagène et reprotoxique. L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) se préoccupe de l'effet cocktail entre le principe actif et un des adjuvants, la tallowamine. Le 12 décembre 2017, la commission européenne votait l'utilisation du glyphosate jusqu'en 2022. La France lui emboîtait le pas après une certaine cacophonie, rejetant ainsi son interdiction.

La confusion scientifique, le trouble politique, les polémiques, les manifestations dans différents Etats, les procès en cours etc... mettent en évidence la difficulté à dégager un consensus et l'effet épidermique qu'il provoque dans la société. En effet, plus d'un million de personnes dans toute l'Union européenne ont signé une initiative citoyenne européenne pour réclamer l'interdiction du

glyphosate. Ce dossier met en doute la transparence des études scientifiques et la crédibilité des agences européennes.

Pour la FCE-CFDT, le glyphosate incarne la fin d'un modèle à bout de souffle, basé sur une agriculture intensive avec une rentabilité maximale à court terme au détriment des exploitants agricoles et des populations. Il incarne également le lobbying des groupes internationaux de l'agrochimie et du monde agricole productiviste sur les Etats. Il est urgent d'interdire l'utilisation du glyphosate par principe de précaution. L'agrochimie doit aujourd'hui se transformer pour développer des alternatives, notamment des solutions de lutte biologiques pour contribuer à créer une agriculture plus durable, plus rémunératrice et plus respectueuse de la biodiversité. C'est l'enjeu majeur pour garantir l'avenir de la filière, de ses entreprises et de ses emplois. •

EN BREF

**PHARMACIE :
LIAISON SANOFI-AVENTIS
R&D, BILAN DES
ÉLECTIONS ET PLAN
D'ACTION**

La liaison Sanofi-Aventis R&D (SARD) s'est réunie le 21 mai à Strasbourg. Elle regroupait des représentants CFDT des quatre sites (Chilly-Mazarin, Montpellier, Strasbourg et Vitry) accompagnés de leurs DSC, de la coordination CFDT et du secrétaire du comité de Groupe Sanofi. Le Syndicat Chimie Energie Alsace a dû décliner l'invitation, déjà très sollicité pour négocier de nouveaux protocoles électoraux, et accompagner de nouvelles équipes syndicales.



Cette rencontre a permis de faire une analyse des résultats électoraux. La CFDT est la première organisation syndicale, avec 41 % de représentativité. Les équipes ont aussi travaillé à la suite à donner : comment se former, s'informer, impliquer les nouveaux élus et les suppléants, travailler avec les représentants de proximité, partager les pratiques syndicales entre les sites, etc. Pour terminer, la coordination a présenté l'actualité du Groupe, et des autres sociétés, avec les négociations en cours et à venir.

Pour la FCE-CFDT, la liaison SARD s'organise, se structure pour gagner en réactivité, en efficacité, afin de porter ses revendications auprès des salariés et développer la CFDT. •

PÉTROLE

**RENCONTRE SYNDICALE AU
TERMINAL MÉTHANIER DE
DUNKERQUE**

Mis en service en janvier 2017, le terminal de gaz naturel liquéfié de Dunkerque est un des plus grands d'Europe continentale, avec comme investisseurs majeurs EDF, TOTAL et Fluxys. Fort d'une capacité de regazéification annuelle de 13 milliards de m³ de gaz naturel, il est capable de satisfaire 20% de la demande en gaz de la France et de la Belgique.

GAZ OPALE est finalement passé dans le groupe Fluxys fin octobre 2018 suite à un désengagement d'EDF et de TOTAL.

par la FCE-CFDT et la CSC Gaz Elec, le 7 mai, a permis un échange entre représentants du personnel français et belges sur le terminal de Dunkerque.

Organisation du travail, rémunération, égalité Femmes / Hommes, évolution de l'activité, activités externalisées ont été au cœur des échanges entre ces syndicalistes.

La particularité du statut (Industries électriques et gazières) des salariés français a également été décortiquée.

Après une visite des installations avec le directeur

où un bateau venait d'arriver, il a été convenu d'organiser une nouvelle rencontre, en Belgique cette fois, pour travailler très précisément sur les accords français et belges. Et pourquoi pas la création d'un comité d'entreprise européen qui permettrait d'élargir ce travail aux autres pays où Fluxys a également des activités ?

Cette première rencontre a permis de créer des liens avec nos collègues belges, mais aussi d'envoyer un message fort à la direction du groupe Fluxys sur le travail engagé par la CFDT et la CSC. •



Une rencontre organisée du site jusqu'à l'appontement

IDÉFORCE

**CRÉATION D'UN ORGANISME DE FORMATION
SYNDICALE : IDÉFORCE ÉVOLUE**

Le comité directeur fédéral a validé l'évolution de l'Institut de développement et de formation Chimie Énergie, en élargissant ses prérogatives.

Du fait des ordonnances dites « Macron », et de l'évolution de la législation, les formations professionnelles, syndicales, et celles liées au statut d'élu(e) en comité social et économique, subissent des modifications importantes.

Depuis la loi du 5 mars 2014, les organismes de formation se doivent d'être référencés. Cette disposition, en théorie spécifique à la formation professionnelle continue, est rapidement devenue un « label » recherché par les employeurs et les autres financeurs (comme les comités



d'entreprise) pour toutes les formations en général.

Ceci implique qu'à moyen termes, la formation syndicale ne pourra pas faire l'impasse sur cette reconnaissance « officielle » si elle veut pouvoir continuer à utiliser le congé de formation économique, sociale et syndicale, et être financée par d'autres sources que les seules cotisations syndicales.

Pour ce faire, le CDF a décidé de regrouper, sous le nom d'Idéforce, les compétences actuelles de l'Institut (expertises, formations économiques et

SSCT), et le secteur Formation syndicale de la Fédération.

Ce choix permet de conserver le bénéfice de l'image d'Idéforce dans de nombreuses entreprises, et simplifie les démarches administratives à effectuer.

Une fois celles-ci réalisées, le « nouvel » Idéforce, en lien étroit avec les 27 syndicats de la FCE-CFDT, aura en charge la mise en œuvre de la politique de formation, tant au niveau national qu'au niveau des territoires. •

SYNDICALISME HEBDO

CHIMIE ENERGIE

INTERNATIONAL

LA SITUATION AU BRÉSIL S'INVITE AU COMEX D'INDUSTRIALL GLOBAL UNION

La FCE-CFDT a participé au comité exécutif de notre fédération syndicale mondiale, IndustriALL, organisé à Bruxelles fin mai. Le rapport d'activité des derniers mois a fait état des différentes campagnes de dénonciation des pratiques antisyndicales dans différents pays et dans des entreprises un peu partout à travers le monde. Certaines situations s'améliorent tout de même, comme au Mexique, avec une réforme positive du travail qui, pas à pas, porte ses fruits. Le COMEX a salué le travail interne du comité des femmes qui entend bien renforcer la place des femmes dans le syndicalisme, pour arriver à 40 % de représentantes dans nos différentes structures. Le

chemin est encore loin pour arriver à cet objectif, avec un manque de mesures imposées pour y parvenir. Le suivi des accords-cadres mondiaux a fait l'objet d'un débat appuyé.

La FCE-CFDT a soutenu leur développement de ces accords. Ils permettent, par la négociation, et l'engagement des employeurs et des organisations syndicales, d'améliorer les conditions de travail, de rémunération et de protections sociales dans les multinationales, et dans tous les pays où elles exercent des activités. Au fil fur et à mesure des renégociations, les accords s'améliorent. La législation sur le devoir de vigilance est aussi une opportunité pour améliorer les mesures et les faire

appliquer pour l'ensemble des entreprises sous-traitantes des multinationales. Le temps fort de cette conférence est sans nul doute l'intervention de la délégation brésilienne de la CUT sur la situation dans le pays depuis l'élection de Bolsonaro, à la tête du pays. Ce président d'extrême droite fait voter des lois antisociales et antisyndicales les unes derrière les autres. La répression du peuple et des syndicalistes et la dégradation sociale mettent à mal l'avenir de la société brésilienne. Le COMEX a adopté à l'unanimité une motion de soutien au peuple, et aux syndicalistes du Brésil. •

EN BREF

FORMATION CSE POUR LA COORDINATION AIR LIQUIDE

A la fin de l'année l'ensemble des 11 000 salariés du groupe Air liquide France et de ses filiales devront élire leurs représentants du personnel dans les différents CSE. Pour appréhender les nouvelles règles de fonctionnement du CSE, et de ses commissions, une quarantaine de militants de la coordination Air Liquide se sont réunis pour une session de formation du 21 au 24 mai. Les militants ont pu s'approprier le rôle et les missions des élus du CSE, ainsi que les nouvelles règles de négociation et de validation des accords d'entreprise. Face aux regroupements des missions au sein d'une seule instance, les militants ont pu débattre autour des pratiques syndicales. Pendant cette formation, ils ont pu balayer la situation économique du groupe au travers des différentes activités, entre la production de gaz pour l'industrie, pour le milieu médical jusqu'au service de santé à domicile pour les particuliers. Si la réalité des militants est différente selon les filiales, chacun a reconnu la nécessité d'être proche et au contact des salariés pour valoriser les résultats obtenus, les inviter à nous rejoindre, et à voter pour les listes CFDT. Une prochaine session devrait avoir lieu au cours du dernier trimestre 2019. •

FCE

MEMENTO DU SG : DU RÊVE À LA RÉALITÉ

Renforcer la connaissance de nos règles et de nos fonctionnements par l'ensemble des militants de notre fédération est un des enjeux de notre résolution du congrès de Saint-Malo. C'est donc dans un objectif de soutien aux responsables, que la mise en œuvre d'un recueil de référence a été lancée par le secteur Organisation. Ce mémento accompagnera chaque secrétaire général dans la mise en œuvre des nombreuses activités politiques et administratives dont il est le chef d'orchestre au sein de son syndicat. Ce recueil était un souhait de longue date de la FCE.

Après un long travail de recherche et de collecte des documents utiles à l'élaboration du mémento, le secteur

Organisation a présenté aux membres du CDF, en février 2019, une 1ère mouture. Il restait donc à trouver le format idéal à une utilisation agréable et pratique pour les militants.

Après les différentes étapes de réflexion entre les secteurs Communication et Organisation autour de la possible architecture de ce document, le mémento a trouvé sa forme définitive, pour proposer un outil interactif, ergonomique, et surtout évolutif. Une fois téléchargé sur son ordinateur, le document de soixante-dix-neuf pages, avec neuf sections, offre deux niveaux d'interactivité : tout d'abord une navigation dans le document PDF permet d'accéder très facilement aux différentes sections et chapitres en un

clic, et de revenir aux différents sommaires pour une navigation rapide. Le second niveau propose à l'utilisateur d'obtenir la centaine de documents annexés, à l'aide de liens de téléchargement. Ces documents sont stockés dans le drive du secteur Communication de la fédération dans une arborescence pensée pour des mises à jour rapides. C'est le secteur Organisation qui veillera à suivre l'évolution du fond documentaire, et les syndicats recevront au fur et à mesure les versions mises à jour.

Le mémento du SG sera envoyé par mail fin juin aux syndicats, et sera à utiliser sans modération ! •

EN BREF

NAVIGATION DE PLAISANCE : L'INTER CTB NAVIGATION DE PLAISANCE CHEZ JEANNEAU-BENNETEAU

Le 22 mai 2019, une dizaine de militants se sont réunis à l'occasion de l'Inter CTB Poitou-Charentes / Vendée Loire-Atlantique de la Navigation de Plaisance, qui s'est tenu aux Herbiers chez Jeanneau-Benneteau en Vendée Loire-Atlantique. Au cours de ce CTB, une information sur l'actualité de la branche a été faite ainsi qu'un point sur les négociations des minima de branche et le projet de réécriture de la convention collective nationale dans la Navigation de Plaisance. •

COMITÉ DIRECTEUR FÉDÉRAL DES 28 ET 29 MAI 2019

DÉBAT DE SITUATION GÉNÉRALE

L'actualité du résultat des élections européennes a été source de nombreuses interventions. C'est l'ensemble de nos militants qui était mobilisé pour voter et faire voter. Nous partageons la satisfaction d'un élan des électeurs, dont la participation a été plus forte que ces dernières années. Le mouvement populiste devant la République en marche, les partis traditionnalistes s'effondrant un peu plus à chaque élection. Le parti écologiste, qui s'installe dans le paysage politique, souligne la prise de conscience de l'urgence écologistes. Les eurodéputés prendront leur fonction dès début juillet, et les groupes se formeront. Les europhiles, majoritaires, devront alors s'atteler à démontrer que l'Europe est résolument engagée dans la mise en œuvre de son préambule de constitution : «

une amélioration constante des conditions de vie et d'emploi des 512 millions d'eurocitoyens qui la compose ». Les membres du CDF ont souligné la belle victoire de Laurent Berger, élu président de la CES. Pour notre organisation, l'Europe n'est pas une utopie, il faut désormais rapprocher le syndicalisme européen des travailleurs de tous les pays, montrer et démontrer son efficacité, être proche des travailleurs... La FCE y est pleinement engagée au travers de notre fédération IndustriALL, à l'exemple du manifeste pour remettre le travail au cœur du projet européen.

Engagés, nous le sommes chaque jour. Le débat sur le développement en a été l'illustration. Les élections au sein des CSE, mobilisent toutes les équipes. Les dirigeants de la FCE l'ont souligné lors de ce CDF : la mise en place des CSE est une opportunité qui

se vérifie dans les entreprises de notre champ. Des implantations, des créations de sections. Une opportunité aussi de mettre en œuvre notre revendication d'une mixité des représentants du personnel. Au sein des IEG, gagner les élections est une certitude : la CFDT doit progresser dans les IEG, elle en a les moyens, les militants sont, pour la très grande majorité, motivés et mobilisés. C'est une priorité pour nous tous, notre implication doit enfin payer en résultats électoraux.

Un CDF mobilisé qui a voté le budget de la FCE - qui démontre une gestion équilibrée -, qui a voté pour l'orientation stratégique d'Idéforce.

Un CDF également mobilisé pour que notre semaine du développement (du 17 au 22 juin) soit le reflet de notre implication, à tous, à faire adhérer pour confirmer notre place de 1^{ère} OS. •

PHARMACIE

LA FCE-CFDT SIGNE L'EDEC POUR LA FILIÈRE INDUSTRIES DE SANTÉ

La finalité de l'engagement de développement de l'emploi et des compétences (EDEC) est d'accompagner la filière Industries de Santé à préparer les entreprises et les salariés aux enjeux et aux transformations induites par la transition numérique, notamment en termes de maintien de l'emploi et de développement de compétences nouvelles. En effet, près de 70 % des dirigeants de la filière craignent un manque de compétences internes ou anticipent des difficultés de recrutement de collaborateurs qualifiés en technologies de l'industrie du futur.

La filière est composée des entreprises du médicament, de dispositifs médicaux (diagnostic in vitro et médicament vétérinaire).

Les priorités fixées conjointement par l'Etat et les partenaires sociaux de la branche sont déclinées en quatre axes d'intervention :

Axe 1 : Mesurer les impacts, les compétences, et les métiers de la transition numérique

Axe 2 : Informer, outiller les entreprises, et les accompagner vers la transition numérique

Axe 3 : Développer des compétences spécifiques liées à la transition digitale

Axe 4 : Accompagner et outiller les entreprises pour attirer les talents dans un monde numérique

Le montant global du projet s'élève à 1 479 000 euros, avec une participation de l'Etat à hauteur maximale de 600 000 euros.

L'accord est conclu pour une durée de deux ans et

demi. Un comité national de pilotage sera mis en place pour le déploiement des actions. La FCE-CFDT y prendra toute sa place. Ce comité procédera à une évaluation finale de la mise en œuvre de l'accord.

La FCE-CFDT, signataire de cet EDEC, partage les ambitions contenues dans ce texte dans une période de bouleversement pour les industries de santé. Il nous faut anticiper, tout en accompagnant et en soutenant les salariés et les entreprises dans cette période de transformation numérique. Il est aussi important de redonner l'envie aux nouvelles générations de salariés en leur offrant des perspectives intéressantes dans les métiers des industries de santé. •